

Montreuil, le 09/04/2025

Nouvelle PPE : un acte manqué !

Le Conseil Supérieur de l'Énergie (CSE) a été consulté le 27 mars 2025, sur la 3^{ème} Politique Pluriannuelle de l'Énergie (**PPE 3**) alors que la consultation du public était ouverte jusqu'au 5 avril !

Au-delà de ce problème de calendrier, nous regrettons le choix fait par le gouvernement : **Adopter la PPE 3 via un simple décret**, sans passer par une Loi de programmation, pourtant exigée par le Code de l'énergie.

La politique énergétique française se ferait donc sans débat parlementaire, « *EN MARCHÉ forcée* », en court-circuitant les avis de fond, les « amendements » et les propositions alternatives des parties prenantes, dont celles de la CGT.

La FNME-CGT tire la sonnette d'alarme : **ce projet n'est pas à la hauteur des enjeux climatiques, industriels et sociaux**. Nous avons donc voté **CONTRE** le projet présenté !

La FNME-CGT dénonce une planification sans justice sociale ni démocratie.

La FNME-CGT dénonce une PPE idéologique, basée principalement sur le marché et sur une vision libérale exacerbée.

L'exercice démocratique aurait dû conduire à remettre l'intérêt général et le Service Public au centre de la politique énergétique française.

Mais la consultation du public, telle qu'elle a été menée par l'Etat sous la conduite de l'exécutif, est partielle et surtout partielle.

Le résultat est une **PPE amoindrie par les contraintes budgétaires et par le libéralisme imposé au secteur, soumise aux acteurs du marché et aux lobbys**, plus qu'aux autres « parties prenantes sociales » ! Le résultat est un texte plus qu'imparfait, qui malheureusement tente de faire la somme d'intérêts économiques particuliers divergents...incohérents, impossibles à concilier sans vision alternative !

En opposition avec cette méthode, la FNME-CGT réaffirme, sous couvert du bilan désastreux de l'ouverture des marchés de l'énergie, **que le Service Public et l'intérêt général doivent retrouver une place centrale, en sortant l'énergie de l'appétit du monde de la finance**.

La France, voire l'Europe, a besoin d'une autre voie pour des futurs énergétiques durables et acceptables, un chemin vers l'intérêt général. Au lieu de cela, nous nous retrouvons confrontés à **une impasse libérale, déconnectée du réel, des réalités physiques, sociétales...**

La PPE 3 prévoit une réduction **brutale** des infrastructures gazières, sans vision sur le développement des gaz renouvelables ou de l'hydrogène. Côté électrique, elle parie sur les ENR sans questionner leurs intermittences et leurs impacts sur les outils pilotables, sans imposer de réflexions combinées « ENR + Stockages durables », en renvoyant toutes les problématiques grandissantes d'équilibre aux gestionnaires de réseaux.

Nous avons droit à une PPE qui reste dans la séparation, la désoptimisation et évidemment dans une concurrence malsaine.

Aucune étude d'impact sur les conséquences sociales et industrielles, aucune trajectoire de reconversion, aucun engagement sur l'emploi (GPEC) ou les statuts. **La PPE « gouvernementale » est une planification technocratique sans colonne vertébrale sociale.**

Depuis le début du processus, la FNME-CGT agit. Nous avons remis [un Programme Progressiste de l'Énergie alternatif](#), publié un cahier d'acteur, exprimé notre avis au CSE en décembre puis en mars. Nous proposons une transition planifiée, respectueuse des équilibres électrotechniques, technologiquement durable, socialisée et juste. Nous défendons :

- Un mix énergétique de productions complémentaires pour équilibrer le réseau à chaque seconde, avec toutes les énergies bas-carbone
- Le maintien, l'adaptation et le développement des infrastructures gazières
- La sortie de l'énergie des marchés et le retour aux tarifs réglementés
- La création d'un Grand Service Public de l'énergie
- Un nouveau statut du travailleur salarié, garantissant les droits et permettant la reconversion des salariés.

Ne laissons pas le gouvernement décider seul !

Cette PPE engage l'avenir de nos entreprises, de nos réseaux publics qui sont des infrastructures stratégiques, de notre outil industriel, de nos métiers et de notre statut. Elle aura des impacts concrets sur toutes les infrastructures énergétiques, sur nos métiers et nos conditions de travail.

La CGT est à votre écoute. Informez-vous, engagez-vous, échangeons autour du programme et des propositions CGT, toutes les contributions sont les bienvenues.

Travaillons ENSEMBLE, pour une transition énergétique durable, démocratique et socialement juste !

Pour joindre le collectif CSE de la FNME-CGT passez par energies-industrie@fnme-cgt.fr

Le collectif CSE : C. AIME / L. BEAUPERE / R. FREMONT / E. GOOSSE / F. GUYON / B. LESTRADE / C. MARTICELLA